



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 30 septembre 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser :
 - Despraz Maude et Pilet Pierrick, Le Village : Pose d'une enseigne lumineuse en potence, ainsi que le déplacement de la boîte aux lettres avec installation d'un petit panneau à l'angle gauche du bâtiment ECA No 162a pour le compte de La Poste (parcelle RF No 757).
 - Crossett Ruth, Le Carroz : Réfection de la salle de bain (parcelle RF No 20)